FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX



RD 10 – Reprise de la couche de roulement Commune de SERENT

Mois Année

DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMÉNAGEMENT ATD NE

Objet de l'opération

Dans le cadre de sa politique de renouvellement des couches de roulement le département du Morbihan prévoit la reprise de la RD 10 sur la commune de Sérent entre les PR 4+500 et 5+300 : il s'agit de l'échangeur au niveau de la RN 166.

La politique d'entretien des routes départementales pluriannuelle définie par les élus départementaux permet de préserver le patrimoine départemental et d'anticiper toute dégradation qui engagerait des coûts importants. Elle permet de sécuriser au mieux les conditions de circulation des usagers et joue un rôle économique prépondérant sur les territoires morbihannais.

Plan de situation



Caractéristiques du projet

Le projet consiste à raboter à certains endroits la couche de roulement existante et à réaliser des purges pour rétablir la structure de cette portion de route très fréquentée et mettre en œuvre un nouvel enrobé au niveau de cet échangeur.

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (ATDNE)

Montant estimé de l'opération : 104 000 € TTC

Entreprises : Colas Centre Ouest

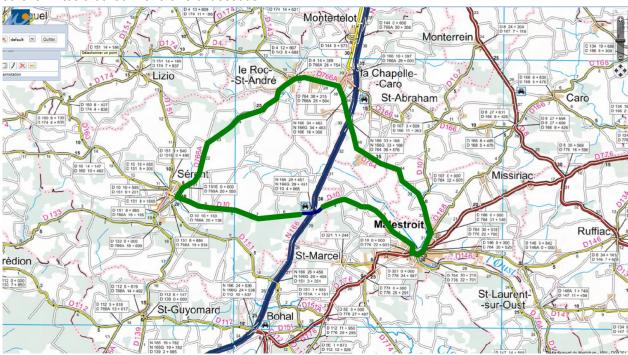
Organisation des travaux

La durée prévisionnelle des travaux est de 2 jours. Les travaux démarreront le 23 avril 2019.

La portion concernée de RD 10 sera interdite à la circulation et les usagers devront utiliser un itinéraire de déviation décrit ci-dessous.

Information et déviations durant les travaux

Les usagers seront invités à utiliser l'itinéraire ci-dessous



Sens Sérent -> Malestroit

Les usagers emprunteront la RD 10 jusqu'à Sérent, puis la RD 766 A jusqu'au Val d'Oust (Roc St André) puis la RD 764 jusqu'à Malestroit où ils pourront récupérer la RD 10.

Sens Malestroit Sérent

Les usagers emprunteront le même itinéraire en sens inverse.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse : Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur): 02 97 54 83 60 - email: xavier.domaniecki@morbihan.fr